

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de La Rose-des-Vents**

No de la résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu 2 décembre 2025 en virtuel.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres parents : Simon Carpentier-Mathé (président), Jean-Michel Paquet (vice-président), Marianne Poirier, Krystel Gosselin, Marilou Brouillet, Suzie Teixeira Marilyn Paquin (Directrice adjointe)

Membres scolaires : Isabelle Blanchard (Directrice), Mireille Desrosches (Service de garde), Josée Létourneau, Nathalie Poirier, Clara Pronovost

ABSENTS :

CÉ#25-26-28

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte vers 18h05.

CE#25-26-29

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Simon fait la lecture de l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé par Josée, appuyé par Jean-Michel.

Au début de la séance du conseil d'établissement, Mme Teixeira avait des problèmes techniques avec son micro et volume. Elle entendait les gens, mais les gens ne l'entendaient pas. Elle a donc demandé d'attendre avant d'adopter l'ordre du jour. L'ordre du jour a été adopté. Elle a demandé d'ajouter ma dissidence à l'ordre du jour par faute du respect du délai de 7 jours prévu par la loi pour la transmission des documents ainsi que l'absence du point à l'ordre du jour de la présentation concernant le programme international primaire (lors de la dernière rencontre, il a été convenu que son point soit à l'ordre du jour).

CE#25-26-30

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2025

	Une modification concernant l'ajout de Nathalie Poirier comme étant présente au CÉ du 4 septembre 2025 a été faite. Le procès-verbal sera donc acheminé avec cette correction. Le procès-verbal est donc proposé par Jean-Michel Paquet ET appuyé par Nathalie Poirier.
CE#25-26-31	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2025 Simon fait la lecture rapidement du procès-verbal du 7 octobre 2025. Le procès-verbal est donc proposé par Jean-Michel Paquet ET appuyé par Josée Létourneau.
CE#25-26-32	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2025 Un changement sera fait dans le procès-verbal : L'activité Abeille Beausoleil est bien pour les élèves du préscolaire et non pour les élèves de 1^{re} année. Dans le tableau dîner pizza, une correction sera faite concernant le montant pour qu'il soit de 236,89\$. Le procès-verbal est proposé par Jean-Michel Paquet ET appuyé par Josée Létourneau.
s/o	PAROLE AU PUBLIC Il n'y a pas de public présent.
CE#25-26-33	RÈGLE DE RÉGIE INTERNE Isabelle présente la proposition de Suzie afin de revoir la régie interne. Proposé par Josée Létourneau ET appuyé par Krystel Gosselin. Marianne propose un vote. C'est donc adopté à la majorité.

s/o

SUIVIS SUBWAY, PIZZA, MARCHETHON, JOURNÉES PÉDAGOGIQUES SDG, SORTIES ET ACTIVITÉS

Marianne se questionne sur le BBQ avec le budget alimentaire. Isabelle fera des suivis concernant les achats du BBQ.

Suzie se questionne sur la mesure à l'école, on bouge.

Suzie demande des précisions concernant le dîner pizza et Subway. Elle propose d'aller chercher une carte cadeau pour l'achat des assiettes, car nous payons pour des assiettes.

Suzie demande pourquoi le rapport est fait à la main, au lieu d'utiliser la plateforme. Isabelle fera le suivi concernant la plateforme si nous sommes capables d'extraire les montants pour les achats. Isabelle fera des vérifications.

Suzie aimerait un état de compte de chaque fonds et aimerait des informations supplémentaires sur les trois fonds. (Fonds 1, fonds 8 et fonds des mesures)

s/o

SUIVIS DU SONDAGE SDG TEMPS DES FÊTES

Mireille présente les résultats des sondages. Simon demande si des plaintes ont été formulées à la suite des résultats concernant la fermeture durant le temps des fêtes.

Aucune plainte n'a été reçue.

s/o

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2024-2025

Isabelle explique que des mesures d'investissement pourront être faites avant le 31 mars 2026.

Isabelle explique les mesures reportables, non reportables

Elle explique les dépenses et les revenus dans la portion d'enseignement. Par exemple, quelles sont les dépenses possibles ? Par exemple, les formations et les libérations. Suzie se questionne sur ce qui englobe les libérations.

Isabelle explique que les libérations permettent de rémunérer le personnel remplaçant lors des formations du personnel.

	Suzie se questionne sur les frais. Isabelle fera un suivi concernant les frais. Suzie demande s'il est possible d'avoir une liste détaillée des frais d'école. Elle se questionne sur les frais pour les locaux pour le SDG car pour d'autres activités les frais ne sont pas chargés. Suzie demande de clarifier le rôle des membres concernant la présentation des mesures. Isabelle va s'informer s'il est possible d'avoir une présentation plus détaillée. PLAN DE LUTTE Marilyn présente en résumé le plan de lutte. Étant donné que tout le monde a reçu le document au préalable, il n'y aura pas de lecture du document complet. Toutefois, Marilyn explique les grandes lignes. Contexte et objectif Ce plan, exigé par la Loi sur l'instruction publique (LIP), vise à prévenir et contrer toute forme d'intimidation et de violence afin d'assurer un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves. Le gabarit est révisé chaque année pour permettre à chaque école d'analyser sa situation et de se questionner sur ses pratiques. Il a été réalisé en collaboration avec Andréanne (conseil en promotion de la santé publique), le personnel de l'école et les TES. Mme Shanie et Mme Mélissa. Il est basé sur les sondages de l'an dernier. Nouveauté du plan de lutte concernant les ajustements préventifs concernant l'intimidation ou la violence liée à la couleur, l'origine ethnique ou nationale Un projet de résolution pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été proposé par Nathalie Poirier par et appuyé par Josée Létourneau.
CE#25-26-35	CONTENUS OBLIGATOIRES
CE#25-26-35	COMPÉTENCES PERSONNELLES ET SOCIALES

	Marilyn présente en résumé le tableau des compétences personnelles et sociales. Étant donné que tout le monde a reçu le document au préalable, il n'y aura pas de lecture du document complet. En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et de la Loi sur l'enseignement privé (LEP), certaines activités doivent être intégrées dans les services éducatifs pour les élèves du primaire et du secondaire. Compétences personnelles et sociales : obligatoires pour tous les cycles du primaire sauf le préscolaire. Les TES organisent des ateliers sur les compétences sociales qui sont adaptés aux situations vécues par les élèves. Les contenus sont répartis par cycle et par année selon les prescriptions ministérielles. Les enseignants peuvent donc choisir à quel cycle, la compétence est enseignée.
CE#25-26-35	CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ Marilyn présente en résumé le tableau des contenus en éducation à la sexualité. Les contenus en éducation à la sexualité sont obligatoires pour le préscolaire. La planification couvre l'année scolaire complète et doit être inscrite dans un document officiel. Pour les élèves de 1^e au 3^e cycle : Les contenus sont intégrés au programme PFEQ en Culture et citoyenneté québécoise.
CE#25-26-35	COSSP Marilyn présente en résumé le tableau des COPS Orientation scolaire et professionnelle (COSP) : pour le 3^e cycle du primaire seulement.
CE#25-26-35	Un projet de résolution pour les contenus obligatoire a été proposé par Marilou Brouillet et appuyé par Clara Pronovost.

CE#25-26-36	CODE DE VIE MODIFIÉ Isabelle présente des modifications concernant le code de vie. Des explications plus explicites seront faites. Par exemple pour l'interdiction des cellulaires. Nous inscrirons : sur le terrain de l'école. Une modification sera faite concernant les mots : Médias sociaux, nous inscrirons les réseaux sociaux à la place. Ces modifications seront en vigueur dès janvier. Le code de vie est proposé par Josée Létourneau et appuyé par Marilou Brouillet.
CE#25-26-37	CARNAVAL (DATE ET FRAIS PRÉVUS) La date choisie est le 29 janvier 2026 pour avoir les traîneaux à chiens Marilou explique aussi tous les frais de 5 484,15 \$ Le carnaval est proposé par Josée Létourneau et appuyé par Nathalie Poirier.
CE#25-26-38	PORTE TON PYJ Josée présente l'activité qui porte ton Pyj de la Fondation Enfant Soleil. C'est une campagne de financement. Elle procédera à l'inscription de l'école, car l'activité est proposée par Nathalie Poirier et appuyée par Marilou Brouillet.
CE#25-26-39	SOUMISSIONS DE PHOTOS La soumission de photos est proposée par Marilou Brouillet et appuyée par Nathalie Poirier.
s/o	SUIVIS DES TRAVAUX DU COMITÉ SDG Isabelle fait un résumé de la dernière rencontre. Elle mentionne que les élèves proposent un club de lecture. Un suivi sera fait pour une consultation prochainement.

s/o	COMITÉ COUR D'ÉCOLE ET FONDATION Marilou explique différentes structures qui pourraient être mises en place. La prochaine rencontre aura lieu cette semaine. Ils vont discuter du plan qui pourrait être fait.
s/o	MOT DU COMITÉ DE PARENTS Jean-Michel a dit qu'il va envoyer un courriel pour donner suite à la prochaine rencontre qui aura lieu la semaine prochaine.
s/o	MOT DES ENSEIGNANTS, DU PERSONNEL DE SOUTIEN ET DES PROFESSIONNELS Josée explique le projet de lecture qui est fait au sein de l'école pour améliorer la lecture.
s/o	MOT DE LA RESPONSABLE EN MILIEU SCOLAIRE Aucun suivi
s/o	MOT DU PRÉSIDENT Simon parle du projet international et explique qu'il a pris la décision de ne pas le présenter à la séance du CÉ, car il croit que nous ne sommes pas à l'étape de la présentation d'un projet d'envergure comme celui-ci. Il procédera à l'envoi d'un document pour un suivi.
s/o	MOT DE LA DIRECTRICE Isabelle explique qu'il a de belles idées autour de la table, mais elle rappelle de bien respecter les étapes. Isabelle explique le projet des "nouilles" au sein de l'école. Elle explique qu'elle procédera à l'envoi du Bavard des Vents et des activités thématiques pour le temps des fêtes.
s/o	VARIA Marilou demande quels sont les programmes qui sont disponibles et qui seraient possibles de mettre en place à l'école. Mme Poirier demande s'il est possible d'avoir des classes spécialisées dans le secteur de Cantley. Suzie explique ses désagréments pour le programme international. Elle explique qu'elle a fait les démarches comme convenu auprès de la responsable du programme international

CE#25-26-40	primaire à la SÉBIQ. Elle a eu une rencontre avec elle et elle a rédigé une présentation pour présenter à la séance du CÉ prévue le 2 décembre 2025. Elle a envoyé un courriel le 18 novembre 2025 à cet effet pour lequel elle n'a pas obtenu aucune réponse de la part de la direction de l'école et du président. Elle a indiqué être très fâchée de cette situation et trouvé que c'est un grand manque de respect. Elle a dû contacter la personne responsable du programme pour l'informer que je n'avais pas de nouvelles et que je préférerais annuler la présentation. La situation est hors de mon contrôle. Une présentation pour offrir de l'information sur un programme n'engage à rien. Une soumission de L'As des Jeux est à venir. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est résolu de lever l'assemblée à 20h13 Proposé par Clara Pronovost et appuyé par Nathalie Poirier. <table border="0"> <tr> <td data-bbox="505 1066 943 1142"> Simon Carpentier-Mathé Président </td><td data-bbox="997 1066 1421 1142"> Isabelle Blanchard Directrice </td></tr> </table>	Simon Carpentier-Mathé Président	Isabelle Blanchard Directrice
Simon Carpentier-Mathé Président	Isabelle Blanchard Directrice		